

Les inscriptions démarrent mercredi sur Parcoursup: le calendrier et les nouveautés

Paris, 20 janv. 2020 (AFP) -

Les lycéens de Terminale qui veulent entamer des études supérieures et les étudiants en réorientation vont pouvoir inscrire leurs vœux sur Parcoursup à partir de mercredi. Cette plateforme d'admission post-bac, inaugurée il y a deux ans, intègre cette année toutes les formations reconnues par l'Etat.

- Le calendrier Les jeunes peuvent s'inscrire à partir du 22 janvier, jusqu'au 12 mars. A partir de cette date, il ne sera plus possible de formuler des vœux mais les candidats auront jusqu'au 2 avril pour finaliser leurs dossiers.

Les réponses commenceront à tomber, au fil de l'eau, à partir du 19 mai, et ce jusqu'au 17 juillet pour la phase principale. Elles seront suspendues pendant les épreuves écrites du bac du 17 au 24 juin. La phase complémentaire, ouverte aux candidats qui n'ont essayé que des refus ou qui changent de vœux, sera, elle, ouverte du 25 juin au 10 septembre.

- Les vœux Jusqu'au 12 mars, le candidat pourra formuler jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations), sans avoir à les classer.

Pour chaque vœu, le jeune doit expliquer sa motivation en quelques lignes. Sera aussi transmise aux universités et formations sélectives "une fiche Avenir" qui contient l'appréciation des professeurs et l'avis du chef d'établissement.

- Les réponses des formations Les universités répondent "oui" si le candidat est accepté sans condition, ou "oui si" s'il lui est demandé de suivre un parcours d'accompagnement pédagogique ou personnalisé (218.000 ont été proposés l'an dernier). Il sera aussi très souvent "en attente" puisque sur Parcoursup, contrairement à son prédécesseur APB, les formations - y compris les licences générales - qui ont plus de candidats que de places classent les candidats en fonction de leur dossier.

Le candidat - ainsi que ses parents et son établissement scolaire - sera informé des réponses des établissements de formation par mail, SMS et sur son compte Parcoursup.

Les filières sélectives (BTS, IUT, classes prépa) répondent "oui", "non" ou "en attente". Pour ce dernier cas, le candidat peut obtenir plusieurs informations afin d'estimer ses chances: sa position dans la liste d'attente, le nombre total de candidats dans la liste, le nombre de places dans la formation...

Il est recommandé aux jeunes de ne pas faire qu'un seul vœu ou de ne candidater qu'à des filières sélectives, pour ne pas se retrouver sur le carreau.

- Les réponses des candidats Du 19 au 23 mai, les candidats auront 5 jours pour répondre aux propositions reçues. A partir du 24 mai, ce délai est réduit à 4 jours et à partir du 25 mai à 3 jours.

Comme l'an dernier, le candidat toujours en liste d'attente pourra, s'il le souhaite, hiérarchiser un ou plusieurs vœux grâce à une option "répondeur automatique", dès le 19 mai. Un dispositif pour ceux qui ne veulent pas se connecter tous les jours à la plateforme.

Fin juin un point d'étape oblige le candidat à confirmer les vœux en attente qui l'intéressent toujours.

- Plus de 600 nouvelles formations Parcoursup regroupe en 2020 plus de 15.000 formations publiques et privées, soit la totalité des formations post-bac reconnues par l'Etat.

Cette année 600 nouvelles formations sont disponibles, notamment les licences sélectives de l'Université Paris Dauphine, les 10 Sciences Po / Instituts d'Etudes Politiques, de nouvelles écoles de commerce ou de management, les instituts de formations aux professions paramédicales...

Autre nouveauté: la réforme des études de santé, avec la suppression de la première année commune aux études de santé (PACES).

Les futurs bacheliers pourront désormais choisir sur Parcoursup le Parcours spécifique accès santé - appelé PASS - ou bien une licence avec option "accès santé" - dite L.AS - accessible partout, y compris dans des universités qui n'ont pas de faculté de santé.

- Une nouveauté: Parcoursplus En 2019, quelque 110.000 candidats qui n'étaient ni lycéens ni étudiants et qui



PAYS :France
SURFACE :105 %
PERIODICITE :Quotidien



► 20 janvier 2020 - Edition Fil Gen

souhaitaient reprendre des études se sont inscrits sur Parcoursup. Or ce n'était pas le public prioritaire de la plateforme.

Le service "Pacoursplus", disponible à partir de mercredi, leur sera dédié cette année. En lien avec le ministère du Travail, les régions et les universités, il leur proposera une offre spécifique d'information et d'orientation.
ito/tib/ao

Afp le 20 janv. 20 à 04 19.